

Commune de



1 rue de l'Esplanade
57160 SCY-CHAZELLES

**A l'attention des membres
du Conseil Municipal de Scy Chazelles**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer au prochain conseil municipal qui se tiendra le :

Vendredi 05 juin 2020 à 18h00 à l'Espace Liberté

Compte-tenu de la crise sanitaire que nous traversons, vous aurez bien noté que le conseil municipal se tiendra à titre exceptionnel à l'Espace Liberté, qui offre davantage d'espace pour respecter les consignes sanitaires et préventives requises.

Je compte sur votre présence et vous remercie à l'avance.

En cas d'empêchement de votre part, je vous invite, si vous le souhaitez, à établir un pouvoir à l'un des membres du conseil municipal.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Frédéric NAVROT

ORDRE DU JOUR

Point n°1 : Installation d'un nouveau conseiller municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°2 : Proposition d'un déroulement de la séance à huis clos en raison du COVID 19

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°3 : Modalités de dépôt de listes pour la commission d'appel d'offres

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°4 : Désignation des membres de la commission d'appels d'offres (C.A.O)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°5 : Modalités de dépôt de listes pour la commission de Délégation de Service Public

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°6 : Désignation des membres de la commission de Délégation de Service Public (C.D.S.P)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°7 : Modalités de dépôt de listes pour le CCAS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°8 : Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°9 : Désignation des membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse (4C)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°10 : Désignation d'un délégué au Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°11 : Modalités de dépôt des candidatures pour les différentes commissions municipales non obligatoires de par la loi

Point n°12 : Désignation des membres de la Commission Communication et Culture

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°13 : Désignation des membres de la Commission des Fêtes

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°14 : Désignation des membres de la Commission Urbanisme, Planification, Environnement et Logement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°15 : Désignation des membres de la Commission des affaires scolaires et périscolaires

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°16 : Désignation des membres de la Commission Travaux

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°17 : Désignation des membres de la Commission Tourisme

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°18 : Désignation d'un correspondant défense

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°19 : Désignation d'un délégué à l'AGURAM

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°20 : Désignation de deux représentants pour l'organisation du Festival Musiques Sur Les Côtes

Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°21 : Désignation d'un délégué aux jardins familiaux
Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°22 : Désignation d'un délégué pour la gestion du collège Albert CAMUS
Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°23 : Approbation du règlement intérieur du conseil municipal
Rapporteur : Monsieur le Maire

Point n°24 : Orientations budgétaires 2020
Rapporteur : Monsieur le Maire

POINTS DIVERS